



Fédération Tunisienne de Tennis

www.ftt.tn

Commission d'Organisation

Direction Technique Nationale

BEACH TENNIS - SAISON 2017

****Cahier des Charges* (Révisé) ***

Sommaire

I.	GENERALITES : -----	2
II.	TOURNOIS NATIONAUX, SAISON 2017-----	2
III.	CALENDRIER NATIONAL : -----	2
IV.	ORGANISATION DES TOURNOIS NATIONAUX, SAISON 2017 : -----	2
V.	QUALIFICATION DES JOUEURS : -----	4
VI.	DEROULEMENT DES MATCHS : -----	4
VII.	DIFFERENTS TYPES DE TABLEAUX : -----	4
VIII.	TETES DE SERIES : -----	4
IX.	INSCRIPTION ET ACCEPTATION EN LISTE D'ATTENTE-----	5
X.	RESULTATS ET RAPPORT DU TOURNOI :-----	5
XI.	ERREURS ADMINISTRATIVES : -----	5
XII.	FRAIS D'INSCRIPTION : -----	6
XIII.	PRIX DES TOURNOIS :-----	6
XIV.	ANNULATION D'UN TOURNOI DE CLUB :-----	6
XV.	CLASSEMENT PAR POINTS -----	6
XVI.	OFFICIELS & JUGES ARBITRES :-----	7
XVII.	INFORMATIONS UTILES -----	9

I. GÉNÉRALITÉS :

Les épreuves du Beach Tennis homologuées par la Fédération Tunisienne de Tennis sont :

- Les Tournois nationaux et internationaux organisés par les clubs affiliés organisés sous l'égide de la Fédération Tunisienne de Tennis.
- Le Championnat de Tunisie.

Tout joueur devant participer à une manifestation de Beach Tennis doit être titulaire d'une licence fédérale pour l'année en cours.

Tous les clubs affiliés à la Fédération Tunisienne de Tennis pour la saison 2016-2017 demeurent affiliés en Beach Tennis pour la saison 2017.

Les frais de licence Beach Tennis pour la saison 2017 sont de 20 dinars pour les Garçons et gratuits pour les Filles.

II. TOURNOIS NATIONAUX, SAISON 2017

Les Catégories d'âge pour l'année 2017 :

- **Garçons (14ans & plus)** : nés en 2003 et avant
- **Filles (14ans & plus)** : nées en 2003 et avant

La catégorie à programmer obligatoirement dans les Tournois Nationaux Saison 2017 est la suivante : Doubles Garçons et **Doubles Filles (14 ans et plus)**

La catégorie Doubles Mixtes peut être programmée sous demande du club organisateur.

III. CALENDRIER NATIONAL :

La Fédération Tunisienne de Tennis règle les différents qui pourraient s'élever au sujet de la fixation des dates des tournois organisés par les Clubs.

Lorsque les tournois se suivent sans interruption, ils doivent strictement débiter et se terminer dans les délais fixés de manière à ne pas empiéter sur le tournoi suivant. Cependant en cas de mauvais temps ou d'imprévu, le tournoi pourrait se prolonger en évitant tout chevauchement éventuel au-delà des délais fixés par la FTT.

IV. ORGANISATION DES TOURNOIS NATIONAUX, SAISON 2017 :

- 1) Le club organisateur doit adresser à la FTT un mois avant la date du tournoi un projet de fiche d'information (Fact-Sheet) dûment remplie qui sera corrigée et validée par la FTT, et par la suite publiée sur le site Web de la FTT : www.ftt.tn au plus tard 21 jours avant le démarrage de la compétition.
- 2) Le Tirage au sort des tournois se fait au siège de la FTT. Toutefois les clubs désireux d'organiser le tirage au sort chez eux, doivent le mentionner sur le Fact-Sheet et s'engager à assurer les conditions nécessaires au bon déroulement. Il est bien entendu, dans ce cas, que la prise en charge du transport et de l'hébergement des juges arbitres est à la charge du club organisateur.
- 3) Les tableaux des différentes catégories ainsi que les convocations des 1^{er} tours seront publiés sur le site officiel de la FTT : www.ftt.tn **7 jours avant le début de la compétition.**

- 4) Le club organisateur s'engage à faire disputer toutes les parties du tournoi sur ses propres courts et/ou sur des courts annexes (**maximum un seul site supplémentaire à une distance max. de 10 km**) à condition de faire parvenir à la FTT l'accord écrit du site annexe concerné.
- 5) Les courts supplémentaires homologués par la FTT doivent avoir les conditions nécessaires pour le bon déroulement du tournoi : (toilettes, courts en bon état, chaises pour les joueurs et l'arbitre). Dans ce cas la présence d'un 2^{ème} juge arbitre adjoint est indispensable.
- 6) Dans tous les tournois organisés sous l'égide de la FTT, l'arbitrage est obligatoire à partir de la phase Qualificative. La Fédération fixe le nombre des officiels désignés selon le nombre de courts et de sites utilisés. Ils sont pris en charge par le club organisateur et leurs noms doivent être mentionnés sur le Fact-Sheet officiel.
- 7) Afin d'assurer le maximum de réussite au tournoi et aider le juge arbitre à mener sa tâche convenablement, le Club organisateur doit garantir la présence d' :
 - ✓ Un agent de police présent durant tout le tournoi et un Kiné qualifié, disponible sur les lieux des compétitions et prêt à intervenir en cas de nécessité
 - ✓ Une connexion internet (obligatoire)

Cependant, le juge arbitre a toute la latitude de ne pas démarrer les compétitions jusqu'à ce que ces conditions soient remplies.

- 8) Seuls les entraîneurs et les responsables de clubs, détenteurs respectivement de licences techniques et de dirigeants, sont habilités à s'adresser au juge arbitre, en cas de litige ou de problème inhérent au déroulement des compétitions.

Durant les compétitions, spectateurs sont priés de laisser les joueurs gérer d'eux-mêmes les matches. Toute intervention de leur part, perturbe considérablement la concentration de leurs enfants durant le jeu.

Le juge arbitre, s'il le juge nécessaire, est en droit d'intervenir, en commun accord avec le directeur du tournoi, auprès de l'agent de police.

- 9) Tout joueur inscrit dans un tournoi national est tenu de participer, 2 forfaits par saison sont tolérés, à partir du 3^{ème} forfait justifié ou non le joueur sera sanctionné par le retrait de 15 points par forfait.
 - ✓ Pour la catégorie Doubles Garçons les joueurs qui cumulent un total de points négatif égal à -30 ne seront plus acceptés pour jouer dans les compétitions organisées par et sous l'égide de la FTT pour le reste de la saison en cours.
 - ✓ Le certificat médical ne sera plus considéré comme pièce justificative pour les forfaits des 1ers tours, toutefois en cas d'abandon le certificat médical délivré par le médecin/kiné du tournoi en cours sera pris en considération.
- 10) Le Club est seul habilité à engager ses joueurs dans les tournois nationaux, et à retirer leurs inscriptions, quand il le juge nécessaire et seulement au moyen de l'inscription en ligne sur site de la F.T.T.: www.ftt.tn , en respectant les délais d'ouverture et de fermeture des inscriptions (aucune inscription par fax ne sera retenue).
- 11) **Le club organisateur doit mentionner pour chaque tableau les noms des joueurs à qui, il désire octroyer les 2 Wild Card pour le tableau final et ce avant le dernier délai d'inscription. Les Wild Card peuvent être attribuées à tout joueur inscrit au tournoi. (Inscription en ligne)**
- 12) Les retraits des joueurs après la fermeture de l'inscription en ligne sont acceptés seulement par fax officiel envoyé par le club avant 24H de la date du tirage au sort.

13) La commission d'organisation fixera le nombre maximum de joueurs acceptés dans les qualifications, en fonction des infrastructures du club organisateur.

14) Le seul critère de sélection sera le classement national.

V. QUALIFICATION DES JOUEURS :

- 1) Un joueur ne peut en aucun cas être accepté dans deux tournois qui se déroulent en même temps.
- 2) Un joueur peut s'inscrire avec n'importe quel autre joueur licencié à la FTT.
- 3) Classement protégé : Afin de préserver le niveau technique des tournois, la Direction Technique Nationale peut accorder un classement protégé aux joueurs Tunisiens et/ou étrangers participants aux tournois nationaux.

VI. DÉROULEMENT DES MATCHS :

<u>Catégorie</u>	<u>Tableau de Qualification & 1^{er} Tour Tableau Final (32 équipes)</u>	<u>Tableau Final (16 équipes)</u>
Garçons	1 Set sur 6 jeux avec application du Système No Ad,	Meilleur de 3 sets avec No Ad Tie Break dans tous les sets et Match Tie Break comme set Décisif
Filles et Mixte	Une poule de 3 à 5 équipes : 1 Set sur 6 jeux avec application du Système No Ad,	

VII. DIFFÉRENTS TYPES DE TABLEAUX :

Tout tableau d'un tournoi ayant un nombre de joueurs inscrits inférieur à 9 sera joué sous forme de poule.

Pour les garçons :

- ✓ un tableau final de 32 équipes dont 20 acceptées selon leur classement, 8 Qualifiées, 2 Wild Card pour le club organisateur et 2 Wild Card pour la FTT.
- ✓ un tableau final de 16 équipes dont 10 acceptées selon leur classement, 4 Qualifiées, 1 Wild Card pour le club organisateur et 1 Wild Card pour la FTT.
- ✓ Les tableaux utilisés dans ces tournois sont :
Tableau de qualification à 4 sections (16 équipes) et 8 sections (32 équipes).
Tableau final à départ en ligne.

VIII. TÊTES DE SÉRIES :

✓ **Tableau de 32 :**

Les têtes de séries sont choisies selon le dernier classement par points ou par handicap, les 8 premiers sont placés selon les règles internationales sur les lignes 1, 32, 9, 24, 8, 16, 17, & 25

✓ **Tableau de 16 :**

Les 4 premières têtes de séries sont placées selon les règles internationales sur les lignes 1, 16, 5, & 12.

Le classement est formé par la somme des points attribués à chaque joueur formant une équipe.

IX. INSCRIPTION ET ACCEPTATION EN LISTE D'ATTENTE

Toute équipe ayant dépassée le dernier délai d'inscription sur le site de la FTT pourra s'inscrire en liste d'attente. Les inscriptions en liste d'attente se font uniquement avec présence des équipes concernées (au près du juge arbitre du tournoi et ce à partir du démarrage du 1^{er} match du tournoi.

Toute inscription, par téléphone ou par fax, avant le début de la compétition sera rejetée.

✓ **Condition d'acceptation**

Seuls les équipes absentes lors de leurs 1^{er} match du 1^{er} tour (ou 2^{ème} tour si différent du dernier tour qualif) d'un tableau qualif (ou au 1^{er} tour final en cas des tableaux sans qualif) pourront être remplacées par des équipes inscrites en liste d'attente (la priorité se donne au premier inscrit).

Les équipes inscrites en liste d'attente et qui ont un classement supérieur à la dernière tête de série du tableau ne peuvent être remplacés que des joueurs têtes de série de la manière suivante :

- Si une équipe en liste d'attente possède un classement supérieur ou égale à la tête de série 2 ne pourra prendre que les places des têtes de série 1 ou 2.
- Si une équipe en liste d'attente possède un classement supérieur ou égale à la tête de série 4 et inférieur à la tête de série 2 ne pourra prendre que les places des têtes de série 1, 2, 3 ou 4.
- Si une équipe en liste d'attente possède un classement supérieur ou égale à la tête de série 8 et inférieur à la tête de série 4 ne pourra prendre que les places des têtes de série 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, ou 8.

Un joueur d'une équipe initialement acceptée ne pourra en aucun cas s'inscrire en liste d'attente.

X. RÉSULTATS ET RAPPORT DU TOURNOI :

A l'issue du tournoi, le Juge Arbitre doit donner immédiatement au directeur du tournoi un résumé du rapport du tournoi et pour la préparation du classement et l'affichage sur site web adresser à la FTT, **au plus tard le lendemain des finales à 15H00**, tous les résultats avec le rapport détaillé du tournoi.

XI. ERREURS ADMINISTRATIVES :

En cas d'erreur relative à l'acceptation d'un ou plusieurs équipes dans le tableau final, constatée après le tirage au sort, il sera procédé comme suit :

- ✓ (L') ou (les) dernières équipes initialement acceptées au tableau final seront appelées à jouer un tour préliminaire avec (l') ou (les) équipes concernées par l'erreur.
- ✓ En cas d'omission ou de désistement d'une tête de série, après le tirage au sort et avant le début des qualifications, la procédure est la suivante :
 1. Le tableau ne sera pas refait
 2. En cas de désistement, l'équipe défaillante sera remplacée par la meilleur classée du tableau final (non tête de série) la place laissée par cette dernière sera occupée par la première équipè du tableau qualif.
La même procédure sera adoptée pour le tableau qualif.
 3. En cas d'omission :
 - a. L'équipe figure au tableau final ; elle prendra sa position normale et elle sera remplacée par la dernière tête de série.

- b. L'équipe ne figure pas dans le tableau final ; elle prendra sa place normale rétablir l'ordre des têtes de séries et la dernière équipe du tableau final sera reléguée au tableau qualif. et rétablir l'ordre des têtes de séries.
4. Si le tableau de qualification a déjà démarré, les dernières équipes du tableau final joueront un tour préliminaire.

N.B : Toute erreur constatée dans les tableaux doit être signalée à la FTT par écrit et par le club concerné, 72 heures avant le début du tournoi.

Dans de tel cas, une commission composée du Juge Arbitre, du Directeur du tournoi et du responsable de l'arbitrage traitera le problème posé et prendra la décision adéquate.

Pour tout autre cas non prévu dans les règles de l'organisation des compétitions individuelles, il y a lieu de se référer aux règlements de l'ITF.

XII. FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais de participation dans les tournois de Beach Tennis sont de 60 DT par équipe.

Ces frais seront réglés uniquement par l'équipe sur place avant le début de son 1er match au représentant de la Fédération Tunisienne de Tennis.

XIII. PRIX DES TOURNOIS :

Les tournois doivent être dotés de prix.

Tout prix annoncé doit être distribué, quel que soit le nombre et le classement des engagés.

Tout joueur qui, sauf excuse valable par le comité du tournoi, déclare forfait perd de ce fait tout droit au prix qu'il aura gagné à ce moment.

	Doubles Garçons	Doubles Filles	Doubles Mixtes
Vainqueur (équipe)	2 Coupes & <u>2 x 350 DT</u>	2 Coupes & <u>2 x 200 DT</u>	Au choix
Finaliste (équipe)	2 Médailles & <u>2 x 200 DT</u>	2 Médailles	Au choix

XIV. ANNULATION D'UN TOURNOI DE CLUB :

Tout club qui annule son tournoi à moins de 60 jours de la date qui lui a été accordée dans le calendrier national et international, est passible d'une amende de 300 DT et peut perdre la priorité d'organiser son tournoi à la même date la saison suivante.

XV. CLASSEMENT PAR POINTS

Un système de classement réservé aux catégories Doubles Garçons et **Doubles Filles** consiste à octroyer des points à chaque joueur d'une équipe dans le tableau final selon le barème ci-dessous.

Les joueurs convoqués par la DTN pour participer pour le compte de la FTT ou sur son autorisation préalable, à des tournois internationaux se déroulant en même temps que des tournois nationaux, auront un nombre de points équivalent à la dernière compétition nationale auxquels ils ont participé.

Lors des tournois majeurs, tels que le Championnat de Tunisie les points comptent double d'un tournoi national pour les joueurs participants.

1. **Système de classement par points :**

- ✓ **Le Cumul des points gagnés par chaque joueur (se) déterminera son classement.**
- ✓ Le Classement sera publié le chaque Mardi après la fin d'un tournoi national sur le site officiel de la FTT : www.ftt.tn .
- ✓ Dans le cas où un ou, plusieurs joueurs occupent le même classement, et pour les départager il sera tenu compte des meilleurs résultats obtenus par chacun et par ordre de priorité (nombre de fois vainqueur, nombre de fois finaliste, nombre de fois 1/2 finaliste).

2. **Les points décernés :**

	<u>Tournois Nationaux</u>	<u>Challenger & Championnat de Tunisie</u>
Vainqueur	18	36
Finaliste	10	20
Perdant en 1/2 de Finale	6	12
Perdant en 1/4 de Finale	3	6
Perdant 1/8 de Finale	1	2

XVI. OFFICIELS & JUGES ARBITRES :

Dans chaque manifestation, une commission est désignée par le club organisateur, pour veiller à la bonne organisation de la compétition. Elle est dirigée par le Directeur du Tournoi, dont le rôle principal consiste à s'occuper de toutes les questions d'ordre organisationnel et protocolaire ;

1. **Le Juge Arbitre / Staff arbitral :**

Le Juge Arbitre procède à l'élaboration du tirage au sort, la planification des rencontres et l'établissement des horaires. Il surveille également la bonne marche de la compétition.

Le Juge arbitre doit être impartial neutre et ferme dans ses décisions.

D'autre part, le juge arbitre, secondé généralement par un ou plusieurs adjoints, doit s'assurer que l'équipement nécessaire pour l'organisation de la manifestation est mis en place, avant le début des compétitions.

2. Indemnités & prise en charge des arbitres :

Le club organisateur prend en charge les indemnités, les frais de déplacement et couvre les frais d'hébergement et la restauration pour le juge arbitre, ses adjoints et les arbitres de chaise :

Indemnités allouées en DT												
Juge Arbitre Principal : Badge / Niveau					Juge Arbitre Adjoint : Badge / Niveau				Arbitre : Badge / Niveau			
Argent	Bronze	Blanc	Vert	National	Blanc	Vert	National	Fédéral	Vert	National	Fédéral	Club*
110/J	100/J	90/J	80/J	70/J	70/J	60/J	50/J	40/J	40/J	35/J	30/J	25/J

* Les arbitres de club sont les jeunes arbitres et les arbitres homologués.

3. Remboursement des frais de déplacement en aller/retour en DT :

(Mise à jour le 22/10/2015)

	Tunis	Bizerte	Nabeul	Korba	Hammamet	Kélibia	Sousse / H Sousse	Kairouan	Monastir	M'Saken	Mahdia	Sfax / Gremda	Gabes	Djerba
Tunis		12	12	12	12	15	22	22	22	22	26	35	46	62
Bizerte	12		24	24	24	27	34	34	34	34	38	47	58	72
Nabeul	12	24		5	5	10	15	16	18	17	25	33	47	60
Korba	12	24	5		10	6	20	21	23	22	30	38	52	65
Hammamet	12	24	5	10		15	20	21	23	22	30	38	52	65
Kelibia	15	27	10	6	15		25	26	28	27	35	43	57	70
Sousse / HSousse	22	34	15	20	20	25		12	5	3	10	20	32	46
Kairouan	22	34	16	21	21	26	12		15	15	22	20	28	50
Monastir	22	34	18	23	23	28	5	15		6	7	21	32	54
M'Saken	22	34	17	22	22	27	3	15	6		13	23	35	50
Mahdia	26	38	25	30	30	35	10	22	7	13		15	34	55
Sfax / Gremda	35	47	33	38	38	35	20	20	21	23	15		19	40
Gabes	46	58	47	52	52	57	32	28	32	35	34	19		22
Djerba	62	72	60	65	65	70	46	50	54	50	55	40	22	

Mahdia – Chebba : 5DT en aller et retour

Sfax – Gremda : 4 DT en aller et retour

Monastir – Banlieue de Monastir : 4 DT en aller et retour

Tunis – Banlieue sud / Banlieue Nord / Banlieue Ouest : 4 DT en aller et retour

NB : Prix calculés sur la base du transport en commun par louage et arrondis.

XVII. INFORMATIONS UTILES

1. Infrastructure :

Chaque court (8m x 16m) doit être équipé d'un filet en bon état (hauteur 1,70m), non troué, 4 chaises pour les joueurs, chaise d'arbitre, poubelle, 3 parasols (un de chaque côté de la chaise d'arbitre et un sur la chaise d'arbitre), vestiaire équipée d'une douche et de 2 toilettes propres.

2. Equipe d'entretien :

Doit être disponible toute la période du tournoi, afin d'intervenir d'urgence en cas d'intempéries, de filets troués, de placement des bâches publicitaires etc.

3. Restauration pour les joueurs :

Sachant que les joueurs seront sollicités toute la journée pour les matches, il faut prévoir la restauration sur place au club, à la charge des joueurs.

4. Kinésithérapeute :

Doit être équipé d'une boîte à pharmacie, avec tout le nécessaire et doit être disponible durant toute la durée du tournoi (tous les jours une demi heure avant la première partie programmée et à la fin des rencontres après accord du Juge Arbitre).

5. Médecin :

Doit être disponible à l'appel du Juge Arbitre.

6. Directeur du Tournoi :

Le Juge Arbitre désigné par la FTT doit avoir un seul vis-à-vis au niveau du club. Il s'agit du Directeur du tournoi. Il doit être disponible sur le site de compétition durant tout l'événement.